

Si Vertaizon m'était conté...

MARS 2007

ASEV-SIT

8^{ème} Année

NUMERO 21

“Erreur fatale”! ...

Comme le précise parfois l'ordinateur

Sans doute notre appréhension du vieillissement nous a conduit à commettre une erreur particulière.

En effet ce numéro 21 débute la 8^{ième} année de publication de « **Si Vertaizon m'était conté** » et non la 5^{ième} comme il est écrit dans l'édito du n°20.

C'est à partir de 2003 que l'erreur a été commise, nous avons écrit dans le titre « 3^{ème} année » alors que ce bulletin est édité depuis l'an 2000 avec trois numéros.

Ensuite en 2006 nous avons doublé l'erreur.

La rectification est faite, mais l'erreur restera néanmoins pour toujours dans la collection des Archives nationales, départementales, universitaires et chez ceux qui collectionnent « **Si Vertaizon m'était conté**. »

P.S : A propos de collection, si vous voulez compléter la vôtre nous disposons de quelques exemplaires de certains numéros

AN 1275

LES LIMITES DE LA PAROISSE DE VERTAIZON SONT FIXEES

Document exceptionnel. Issu d'un parchemin en latin de 1275 recopié en 1671 par Affolent greffier et Belime, prévôt du chapitre de Vertaizon. Nous en possédons deux traductions anciennes en français

Voici le texte en français d'aujourd'hui

« Nous, Maître Etienne de Linas, Chapelain de l'église d'Enezac, (Ennezat) faisons savoir par ces présentes lettres à tous, présents et à venir, que nous avons reçu les lettres de révérend père en Dieu Monseigneur Guy par la grâce de Dieu, évêque de Clermont, lesquelles lettres n'étaient biffées, rayées, ni déchirées, ni défectueuses en aucune partie, mais scellées de son grand sceau contenant cette forme.

« Guy, par la miséricorde

de Dieu, évêque des Auvergnats ou de Clermont, à notre bien aimé en Jésus-Christ maître Etienne de Linas, Chapelain d'Enezac, salut et dilection, veut que notre bien aimé en Jésus-Christ, Maître Hugues, curé des églises de Vertaizon et de Chignat, unies par notre autorité, ait requis que l'on limite les confins des dites paroisses avec leur voisines. Nous vous committons notre pouvoir et autorité pour faire

“ Guy, par la miséricorde de Dieu, évêque des auvergnats ou de Clermont, à notre bien aimé en Jésus-Christ maître Etienne de Linas,...”

les dites choses et toutes celles qui auront du rapport et connexion ce que vous nous rapporterez fidèlement

quand vous l'aurait fait, en témoignage de quoi nous avons fait sceller cette présente de notre sceau, donné le dimanche après la fête de saint Pierre-aux-liens, l'an de notre

AU PROGRAMME ...

Editorial	page1
An 1275...Les paroisses	page 1-2-3
La mairie en 1859	page 3
Fours à chaux	page 4

DANS CE NUMERO ...

Souvenirs... lune fontaine...	page 5
Insolite...Foire de Chignat...	page 5
Domaine de LAIRE	page 6 - 7
La pesée des betteraves...	pages 8

An 1275 limites de la paroisse...

(suite de la page 1)

Seigneur mille deux cent soixante et treize »

Donc, par l'autorité de ce mandement et commission, nous procédons à cette affaire, ayant appelé premièrement et cité les chapelains de Dalet (Dallet), du Pont du Château, de Meset (Mezel), de Chauriac (Chauriat), de Vassel, de Boset (Bouzel), de St Aventin et autres qui auraient dû être cités et convoqués une fois, deux fois, trois fois, quatre fois et pour la dernière fois au jour de vendredi avant la fête de Sainte Marie Madeleine, l'an de notre Seigneur mille deux cent soixante et quatorze, en présence de vénérables et disertes personnes par nous appelées et conduites aux mêmes lieux : Guy de Quiriac doyen de Clermont, M. Ponce de Moyssac chanoine de Clermont, Maître Jacques Meschin et Pierre Corpri chanoines de Billom, Maître Feleti chanoine de St Pierre de Clermont, Géraud

Nooli Astorg de Bonce chanoines de Vertaizon, Pierre Lachalat prêtre, Etienne Blay chapelain de Chas, Pierre Tamisier chapelain de Boset (Bouzel), les noms à ceux nommés en présence de Maître Hugues curé de Vertaizon et de Chignac églises unies.

Les chapelains de Dalet (Dallet) et de Pont du Château étant absents, ayant réputé leur contumace pour présence, nous définissons et limitons les confins des paroisses de Vertaizon et de Chignac églises unies, c'est à savoir en cette manière que ce qui est du côté de la rivière d'Allier depuis Chignac et jusqu'à la maladrerie et jusqu'au sentier qui est sur la dite maladrerie, tirant droit par lequel sentier on va à certaines vignes et au dessus des dites vignes et de là on va au chemin par lequel on va au chemin du Pont du Château vers Machale, jusqu'à l'ormeau qui est proche de la croix que l'on nomme l'oratoire de Chignac et continuant le chemin depuis le dit ormeau et oratoire par où on va jusque entre deux champs, l'un de

Voici deux petits extraits : Un en latin et sa traduction...

en 1671 le parchemin en latin à été recopié

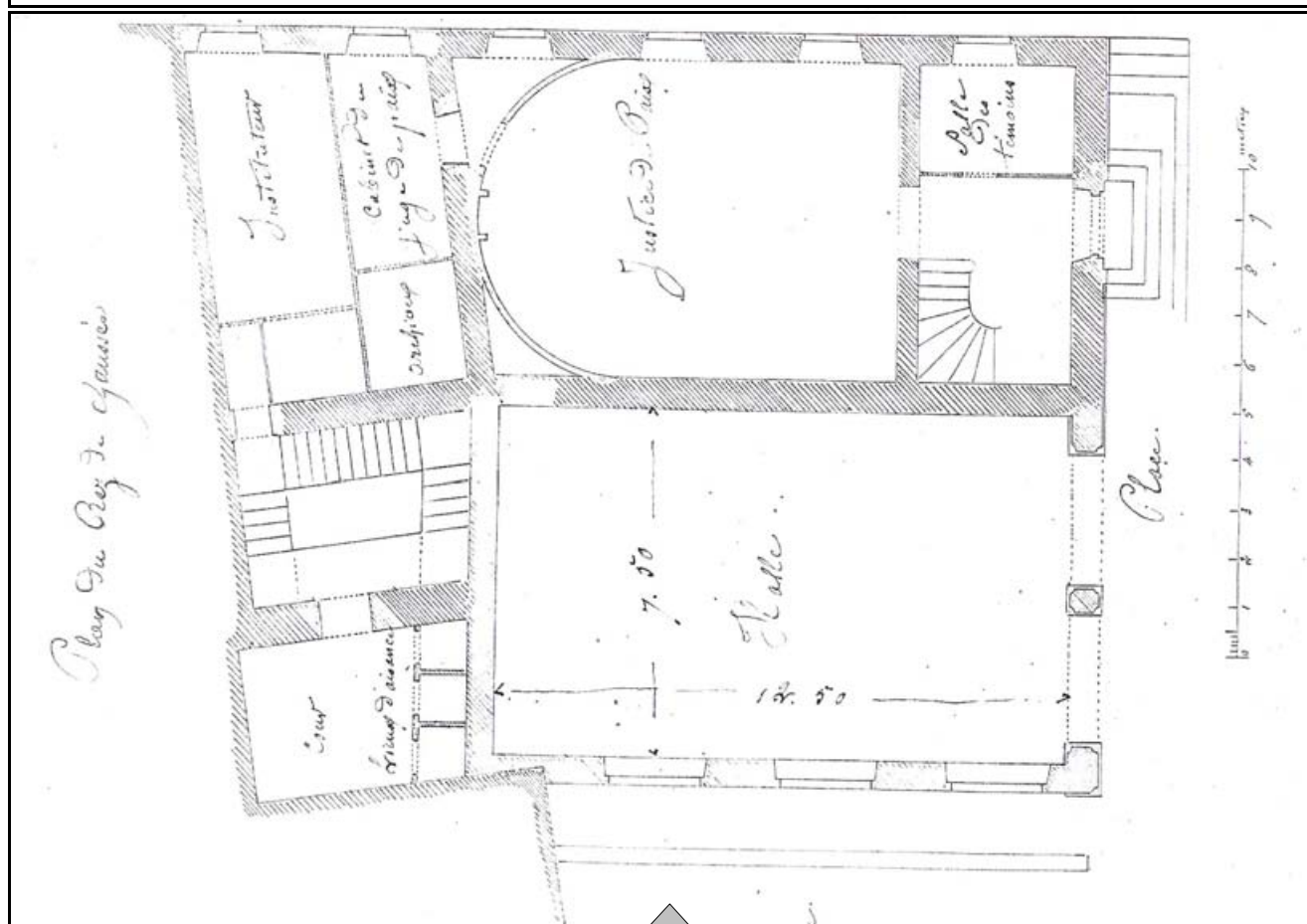
*Nooli Nephanius de Rhinal Capellanus Ecclesie Eualiaci
per presentes litteras notum facimus presentibus et futuris
nos litteras reuerendi et vindi in christo patris In quidam
dei gratia archiepiscopi et abbas et cancellatus neq3
in aliqua sui pte vicariatus imo vero et magno ipsius
concloni sigillo sigillatus recepit sub hac loca. Fran. C. 1671*

*Nous M^e Etienne de Rhinal Chapellain de l'Eglise
d'Enclac faisons par ces presentes Lattres a vous
present et a venir que nous auons receu les Lattres de de Reuerend
Pere Enclac Monsieur Guy par la grace de dieu Euesque de Clermont
non effaces ny conuies ny viciés en aucunes de leus parties ains
scellées du grand sceau du Seigneur Euesque sous cette forme
par la misericorde de dieu Euesque de Clermont Reuerend
de Enclac a nostre bien signé en Christ maître Etienne
de Enclac salut et dilection Vau qu'a uel*

BATIMENT DE LA MAIRIE (plan de 1859)

VOICI LES MODIFICATIONS ENTREPRISES A CETTE EPOQUE

suite du N° 20



suite de la page 2: Les limites de la paroisse de Vertai-

Jean de Machale de Chignac, l'autre de Jean de Machale du lieu de Machale, et comme l'on va de là entre deux ormeaux situés dans le chemin qui conduit de Chignac à Machale et de là comme l'on va vers le champ du bois du Seigneur Reynaut de

Meset jusqu'en au haut de la montagne passant entre deux noyers jusqu'au lieu nommé Méleyrat, en sorte que toute la plaine sur le haut de la dite montagne soit comprise dans la conteneue sont, soient et demeurent à perpétuité de la paroisse de Vertaizon et de Chignac

FOURS A CHAUX

Depuis 1894, les wagons étaient chargés dans l'entreprise

Extrait acte

« 1935 . Vente par Marcel, Auguste Guillon, négociant en produits agricoles à Chignat, d'une propriété, terroir de Chignat ou Fossat ancienne usine à Chaux à Monsieur Vigier ,artisan charcutier -----

-----fait également partie de la propriété à vendre, la voie ferrée établie sur cette propriété sur la traversée de la route de Bouzel et sur le terrain de la compagnie de Paris à Lyon et à la Méditerranée et allant de la gare de Vertaizon à la dite propriété, tel que cet embranchement particulier existe et tel

que les dits droits ont été concédés soit à Monsieur Luquet, précédent propriétaire, soit à Monsieur Guillon-Bonnet tant par les Ponts-et Chaussées que par la compagnie du chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, et sauf aux adjudicataires à s'entendre pour la continuation de la concession avec les dites administrations.

Le vendeur fera remise aux adjudicataires du traité concernant le dit embranchement intervenu entre la compagnie du chemin de fer du P.L.M et le précédent propriétaire à la date du dix avril 1894 ainsi que du plan annexé à ce traité et de tous traités intervenus postérieurement. »

Le quai de chargement est toujours visible, face aux silos Domagri, les wagons étaient



Souvenirs, souvenirs...! voici la fontaine qui tronait place Prosper MARILHAT

Pourquoi a -t-elle disparu...?



Fontaine place Prosper Marilhat en 1943

Encore un aspect de la foire que vous n'aviez jamais vu...!

Foire de Chignat vers 1890(marché aux gaulles)



LE DOMAINE DE LAIRE ...

(suite) du N° 20)

Transmission orale de Monsieur DULIER

Au XVII^e siècle, des moines au Domaine de Laire taillaient des pierres ponceuses, dans la roche extraite d'une carrière au



lieu dit : **Vaux**. sur le flanc du Puy saint Jean.. Transformée en bosquet actuellement comme le montre la photo ci-jointe. Ces pierres ponceuses étaient utilisées pour se laver les mains notamment, le savon n'existant pas. Les moines en faisaient commerce.

LE DOMAINE ET CHATEAU DE LAIRE ...

(suite du N° 20)

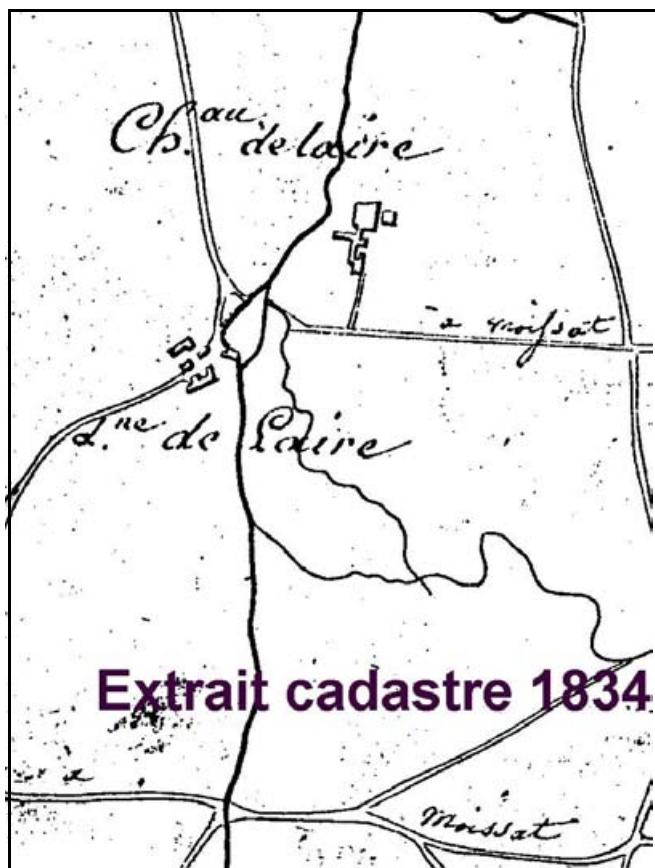
La carte de Cassini de 1750 montre le lieu appelé Château de Laire symbolisé comme un fief ; plus tard, le plan cadastral de 1834 montre bien les structures du dit château



Autre domaine à l'emplacement du château de Laire

Actuellement en mauvais état. (Voir plan cadastral de 1834 page 7)

domaine et château de laire (suite)



Extrait cadastre 1834

Tiré du fameux document délimitant la paroisse de Vertaizon en 1273

« En présence du dit curé de Vertaizon et de Chignat, églises unies, et d'Etienne Collar chapelain de l'église de Malabrèche, nous définissons et limitons les confins entre les paroisses de Vertaizon et Chignat églises unies et de Malabrèche et les dites paroisses, en cette manière savoir que les choses qui sont depuis la dite "gasella" de giouron (Jauron) et suivant le cours de l'eau jusqu'à la fontaine Daluy Valli et Daltouy Valli comme l'on va à certain sentier situé entre la terre de Jean Dalbignac, de bise, et la terre de Raoul Chapel, vers midi, et selon que l'on va par le dit sentier jusqu'au fossé Dogna et jusqu'à la voie qui conduit de Moissac au moulin neuf de Guillaume Tolonet et tire vers orient de l'ormeau de Giourion (Jauron) dans lesquels le dit chapelain de Malabrèche ne demande rien, toutes les choses du côté de Chignac et de Vertaizon sont, soient et demeurent à perpétuité de la paroisse de Chignat et Vertaizon, paroisses unies.

Il y avait donc une église, un village appelé MALBRECHE près du lieu dit Château de

La carte de Cassini, montre deux métairies, Vivat et Bouti, l'église de Malabrèche et un Fief, sans doute ce qui était appelé château de Laire



Laire, il y avait aussi une fontaine, la photo en montre les vestiges.

Le Chapelain était sans doute curé d'une église privée, on pourrait penser que celle de Malabrèche appartenait au Château.

Tout à disparu, pourquoi ??

* "Gasella" latin non traduit

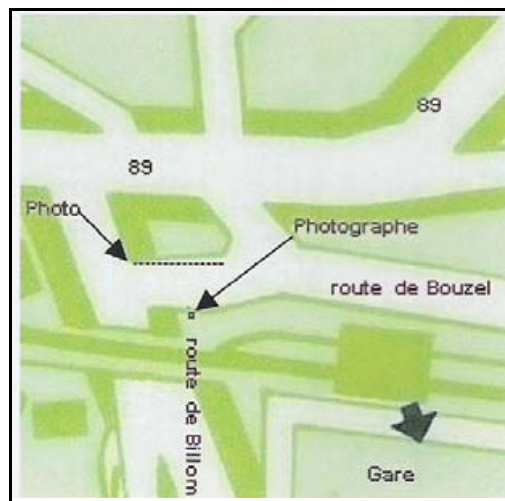


OU ETAIT LA BASCULE...?

La pesée des betteraves ...



En haut à droite de la photo du n°20 on voit ceci



... à bien eu lieu à CHIGNAT et plusieurs personnes, dont de nouveaux habitants ont découvert l'emplacement du photographe...! Une pensée pour lui qui n'est plus de ce monde....!

COMME CHAQUE ANNEE :

LA SOIREE A THEME DE L'ASEV-SIT AURA LIEU :

SAMEDI 24 MARS 2007

Salle des fêtes de Vèrtaizon à 20 heures 30

CETTE ANNEE

Le château de Chignac, son église, son cimetière, sa foire, et un procès de plus de dix ans. (le chapitre contre le seigneur)

par Armand DIOU

L'alimentation de nos anciens.

par Paul LAGARDE

Projections et photos inédites sur l'intérieur du château avant transformation

NOTEZ LE SUR VOS AGENDAS ... RESERVEZ VOTRE SOIREE...

Entrée libre

boissons, pâtisseries, ...convivialité !